

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 17 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 V. 219 Vœu relatif à l'accord de la Citoyenneté d'Honneur à M. Mohammad YUNUS.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que M. Muhammad YUNUS a fondé la première institution de microcrédit au monde, la *Grameen Bank* en 1976 au Bangladesh, qui a permis à des millions de démunis de sortir de la pauvreté en créant leur propre activité ;

Considérant que, depuis, ce système de finance solidaire fondé par Muhammad YUNUS a été répliqué partout dans le monde, permettant aux plus pauvres de développer une activité économique génératrice de revenus ;

Considérant les multiples initiatives mises en œuvre par Muhammad YUNUS en faveur de l'éradication de la pauvreté, pour lesquelles il a reçu le prix Nobel de la paix en 2006 ;

Considérant le fort engagement de la Ville de Paris en faveur de l'économie sociale et solidaire ;

Considérant le partenariat étroit bâti avec Muhammad YUNUS, dont le *Yunus Centre Paris* est désormais accueilli à la Maison des Canaux pour le développement des économies solidaires et innovantes ;

Considérant que Paris accueillera, au mois de novembre 2017, la 8^e édition du *Global Social Business Summit* (GBSC), forum mondial sur l'entrepreneuriat social porté par Muhammad YUNUS, afin de rassembler les acteurs publics, associatifs et privés du monde entier, engagés pour bâtir une économie plus humaine, sociale et inclusive ;

Considérant l'importance de la participation de Muhammad YUNUS à ce sommet dédié au développement de l'économie sociale et solidaire, dont il est un des experts mondialement reconnus, et les nombreux déplacements qu'il fera dans le cadre de la préparation de cet événement international ;

Considérant les pressions et menaces politiques, médiatiques et judiciaires dont Muhammad YUNUS fait actuellement l'objet au Bangladesh qui sont susceptibles de porter atteinte à l'image de cette personnalité mondialement reconnue et respectée et à l'organisation de ce très important rendez-vous international de l'économie sociale et solidaire ;

Sur proposition de l'Exécutif,

Émet le vœu que :

La dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris soit attribuée à M. Muhammad YUNUS.